



## SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DE GREVILLE HAGUE, COMMUNE DELEGUEE, DU 11 MARS 2019

Présents : Didier LE BEL, Hubert DUBOST, Christelle HÉLYE, Sophie BONNISSENT, Georges DOUAT, Nathalie FAGNENT, Eric HUREL, Marie KIRCHNER, Jean LECOSTEY, Serge LESVENTES, Céline OLIVIER  
Excusée : Dalila BRISSET.

Marie KIRCHNER a été désignée Secrétaire de séance.

### **1) INTERVENTION DE SEBASTIEN HOULLIER DU SYMEL**

#### **1-1) SENTIER DU HAMEAU COUSIN A L'ARRIERE DU CASTEL VENDON**

Le sujet est en cours depuis 2011 : il y a une possibilité d'engins enterrés depuis la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale autour du Castel Vendon. Il est très compliqué de dépolluer le terrain affecté en décembre 2013 au Conservatoire du littoral. La Marine nationale a réalisé un diagnostic, mais n'a pas déminé le terrain. Une réunion a été organisée en juin 2018 avec M. LESMARIE du SYMEL. Deux études de tracé ont été présentées.

Trois gros projets sont étudiés :

- Le traçage du sentier « Millet »
- La renaturation du cours d'eau busé sur plus de 200m : ce sujet est mis en attente
- La sécurisation du plateau : en attendant, le site est interdit au public

Il est prévu d'ouvrir le sentier prévu initialement et de garder le deuxième projet pour plus tard.

#### **1-2) CHIROPTERES (chauve-souris)**

Gréville-Hague est le premier site d'hibernation de chauve-souris de la Manche et le troisième site en Normandie, dans les souterrains creusés juste avant la deuxième guerre mondiale. Elles sont suivies depuis les années 1980 par le Groupe Mammologique Normand.

Deux espèces sont suivies. Elles étaient dérangées de temps en temps par des visiteurs : le réveil en cours d'hibernation occasionnait de nombreuses pertes. En 2009, le souterrain du Castel Vendon a été fermé par une grille et on ne constate plus à partir de cette date de phénomène en dents de scie. Le site de Landemer a été fermé en 2011 et les populations augmentent également depuis cette date. Un comptage des populations a lieu deux fois par an.

#### **1-3) FALAISES DE GREVILLE**

Une stagiaire du SYMEL a réfléchi sur l'usage des falaises de Gréville. La fougère aigle est transitoire, c'est un stade pré-forestier. C'est une zone où il y a énormément de diversité : sureau, arbustes, zone prairiales. La centaurée vivace pousse uniquement dans la Hague, en Cornouaille anglaise et en Galice. Un plan de conservation a été mis en place. Une étude a été faite pour envisager la remise en place du pâturage. Une recherche de financement via Natura 2000 est en cours pour clôturer les

falaises et mettre en pâturage 13 moutons à l'année à la Cotentine.

Un éco-compteur a été mis en place par Latitude Manche pour compter les promeneurs : en 2010, 44 000 passages ont été constatés, c'est-à-dire 25 à 30 000 personnes. Une forte baisse a été constatée en 2017 et 2018. Cette démarche est effectuée également à Jobourg (200 000 passages), Goury (40 000 passages), Landemer (4000 passages) Herqueville, Saint-Germain-des-Vaux et au nouveau sentier du Manoir du Tourp.

#### **1-4) FLORE DE LA HAGUE**

Sébastien Houillier présente aux membres du conseil communal le livret « La flore de la Hague : le sentier des douaniers de Landemer au Port du Hâble vue par les enfants », disponible au Manoir du Tourp. Il sera mis à la disposition des visiteurs à la bibliothèque de Gréville-Hague.

#### **1-5) FAUNE DE LA HAGUE**

Le phoque gris est réapparu dans l'archipel de Molène, au nord de la Bretagne, aux sept îles. Depuis les années 1980, il remonte jusqu'au Cap de la Hague (2 spécimens), à l'Anse Saint-Martin (1 spécimen) et dans les falaises de Gréville (1 spécimen), entre la Baie de Quervière et Landemer. Une colonie se trouve également en Cornouaille. Il recolonise la France. Lors de ses recherches archéologiques, Anthony Lefort a mis en évidence des phoques, dauphins, baleines jusqu'au milieu du 20<sup>ème</sup> siècle.

### **2) DEMANDES DE SUBVENTIONS**

#### **2-1) SOCIÉTÉ DE CHASSE « LA GREVILLAISE »**

Une demande de subvention de 500 €, adoptée à l'unanimité, sera relayée au Conseil municipal de La Hague.

#### **2-2) LYCÉE PROFESSIONNEL MARITIME ET AQUACOLE MONA RIGOLET**

Une demande de subvention à hauteur de 30 € pour un élève, comme en 2018, sera relayée au Conseil municipal de la Hague. Elle a également été adoptée à l'unanimité.

#### **2-3 PATRICK DRUEZ, ARTISTE PEINTRE**

Une demande de prêt de salle concernant une exposition de peinture du 8 au 18 août 2019 nous est parvenue. Avec l'accord unanime du Conseil communal, elle aura lieu dans la Salle du Conseil.

### **3) INFORMATION SUR LES TRAVAUX DU BAR L'ANGELUS**

Depuis octobre, un devis de 6 108 € a été accepté pour l'entreprise AMC Foliot de Valognes consistant à changer les deux portes. Une visite sur le terrain, il y a une quinzaine de jours suite aux infiltrations d'eau sur la caisse de la Française des Jeux conduisent à remplacer la casquette en béton au-dessus de la baie vitrée.

Par la même occasion, Mme Lenoury de la commune de La Hague et M. Morel, d'AMC Foliot ont revu la faisabilité de remplacer une porte pour répondre aux normes des Personnes à Mobilité Réduite. Le premier devis de 6 108 € va être modifié dans ce sens, avec la suppression des vantaux vitrés qui servent d'aération tout le long de la baie vitrée. Donc 6 108 € à transformer et à adapter au besoin et 4 024 € pour le changement de la casquette.

Le démontage de la casquette sera réalisé par les services techniques de La Hague. Le changement d'une porte et la réparation de l'autre ainsi que la suppression des vantaux sera réalisé par AMC Foliot. Le bar sera fermé du 17 mars au 4 avril 2019.

Depuis août 2018, M. et Mme Pasquier ont signé d'une part un bail commercial et d'autre part un contrat de location-gérance. Un montant de 480 € TTC apparaît à payer tous les mois sur le bail commercial signé par Mme La Maire et M. Pasquier. Une maladresse d'écriture fait apparaître également un montant de 480 € sur le contrat de location gérance et à l'article 5 « 120 € par mois de redevance location-gérance ». Un avenant a été demandé pour régulariser le contrat de location gérance. La Perception demandait 3 000 € à M. Pasquier. En réalité, il doit  $120 \text{ €} \times 9 = 1\,080 \text{ €}$ . On peut noter une relance tardive de la Perception.

#### **4) VOIRIE DANS LE BOURG**

Un comptage des voitures passant dans le bourg a été effectué : 4 700 véhicules ont été comptabilisés vers Gréville et 4 200 vers Urville-Nacqueville pour la période du 14 décembre au 20 décembre 2018.

L'indice V85 qui représente la vitesse en dessous de laquelle roule 85 % des véhicules reflète une vitesse moyenne de 73,5 km/h, soit 20 % des véhicules en infraction.

La voie du Bourg est en mauvais état, notamment son pavé. Des creux face à la mairie-déléguée à la place des ralentisseurs. Des travaux vont être prévus sur notre demande de rabattage et purge avec mise en place de coulis, en concertation avec les services de La Hague pour préciser les emplacements et les matériaux à mettre en place. L'objectif est de rendre roulant le bourg, de mettre en place un plateau surélevé devant le Bar, un passage piéton et une zone 30. Il est proposé de déplacer le panneau d'entrée du bourg pour englober le Lieu Bienvenu. Cette proposition est acceptée à la majorité, mais ne fait pas l'unanimité.

#### **5) QUESTIONS DIVERSES**

##### **5-1) COMMISSION PATRIMOINE**

Une Commission Patrimoine s'est réunie il y a 10 jours :

- La toiture du Bar « L'Angelus » sera refaite entre septembre et octobre
- La sacristie sera rénovée par l'entreprise JM PROTECTION pour le traitement contre la mэрule et l'entreprise Bonnemains pour le doublage
- Le nettoyage des murs de l'église est prévu pour 100 000 € après diagnostic de l'Architecte du patrimoine des Bâtiments de France
- Les travaux de modification de l'arrière scène de la Salle des Fêtes ont été enlevé du programme , a réfection des joints du lavoir de Gruchy également
- La rénovation de la toiture du Presbytère a été maintenue.

##### **5-2) MAISON NATALE J.F. MILLET**

Il n'est plus possible que le budget de la commune de La Hague abonde de 25 000 € comme l'année dernière. Un arrangement a été trouvé pour cette année : la commune de La Hague reprend 64 % de la masse salariale, ainsi que les animations. Il faut répartir la charge entre la commune de La Hague et la Maison natale J.F. Millet. Une réflexion est engagée avec Marinette Garçon pour faire un ratio du temps passé en boutique, visite et animation pour répartir les charges entre La Hague et la Maison natale J.F. Millet. Dans le cadre du Pôle Culturel, elle a été fusionnée avec l'équipe du Manoir du Tourp.

### 5-3) VISAGES D'ÉCOLE

Une initiative a été proposée par l'Association « 3 P'tits Points » d'Omonville-la-Rogue sous la forme d'une exposition « Visages d'école ». L'idée est de mettre en valeur les élèves et anciens élèves et instituteurs de l'école sous forme de 100 portraits photo (1,20 m x 1,60 m) disposés dans les communes-déléguées sur les façades.

La commune d'Omonville-la-Rogue a subventionné le projet avec la Mairie de La Hague. Pour les communes-déléguées restantes, Omonville-la-Petite, Digulleville et Gréville-Hague, il est prévu une participation. Nous devons rechercher 10 anciens élèves, 10 anciens instituteurs, sachant que l'association ne fera pas de bénévolat sur Gréville-Hague et qu'il faudra trouver des bénévoles.

La date butée pour les photos est le 23 mars, le projet devant se dérouler du 27 avril au 1<sup>er</sup> septembre. Compte tenu du projet en cours de restructuration du RPI - Regroupement Pédagogique Intercommunal – il semblerait plus judicieux à Christelle Hélye de décaler le projet en juin 2019, avec le même nombre de photographies dans les trois communes concernées.

### 5-4) LOGEMENT COMMUNAL DE L'ANCIENNE ÉCOLE DE GREVILLE

Le logement (480 € par mois) sera libéré le 1<sup>er</sup> juin 2019. Une demande a été transmise par Nathalie Frigout de la Cave de la Cannerie, qui souhaiterait relocaliser leur commerce dans le centre Bourg. Elle demande s'il serait possible d'acheter l'ancien logement. Un autre logement se libère aux Carrelettes. Une demande a été faite auprès du service AGJ pour une estimation des Domaines. La réponse est attendue sous un mois. Ce sujet sera examiné lors du prochain Conseil communal.

### 5-5) ATELIER COMMUNAL : BACHE DE LA SERRE

Un devis de 549 € a été obtenu pour le remplacement de la bâche de la serre. Samuel Leroy, devenu Chef du Pôle de proximité, est appelé à de nouvelles missions, notamment de management. Un filet pare-vent autour de la serre permettra de finaliser les projets TAP en cours à l'école maternelle. La volonté politique initie les projets, sans mettre en difficulté les agents communaux, et tient compte des projets déjà engagés auprès des enfants.

### 5-6) LANDEMER

Gilbert Lefrançois a appelé la mairie-déléguée pour savoir si un terrain boisé lui appartenait ou non. Un acte de vente au Conservatoire du Littoral était prévu en 1999 mais l'acte de vente n'a jamais été signé.

### 5-7) COMMISSION CULTURE ET COMMUNICATION

Un événement est prévu les 25 et 26 mai 2019 par Hag'Artistes « Peindre à l'extérieur au Pays de Millet ». Des peintres amateurs et professionnels de tous âges prépareront une œuvre en extérieur dans différents points de Gréville-Hague, incluant des propriétés privées. Un prix sera décerné le 26 mai par un jury composé de 4 Grévillais. Le public sera informé du circuit et des parkings à proximité.

Les livres diffusés par Christophe Grandemange de la Gare des Mots sont disponibles à la Boutique du Manoir du Tourp. Vous y trouverez les biographies de Mme Henry Gréville et de son époux, Emile Durand-Gréville, traducteur de Tourgueniev, ainsi que des œuvres rééditées « A travers champs / Autour d'un Phare », qui se déroule à Goury, et « La Princesse Ogherof ». Cette auteure du 19<sup>ème</sup> siècle, retombée dans l'oubli, était à l'époque comparée à Guy de Maupassant ou Jules Barbey d'Aurevilly. Son livre « Dosia » (1876) fut couronné par l'Académie française. Elle était la fille de Jean Fleury, inhumé dans le cimetière de Gréville. La biographie de Jean Fleury est en projet également.

#### 5-8) COMMISSION ANIMATION

Christelle Hélye informe que le méchoui communal est prévu le 2 juin.

Le repas des 60 ans et plus aura lieu le 13 octobre.

David Drochon célébrera les 10 ans de l'ALSH le 29 juin. Dans le cadre de ses nouvelles fonctions à la commune de La Hague, il travaille avec les associations pour recenser leurs besoins, en vue de développer un Pôle Jeunesse.

Familles Rurales occupera la Salle des Fêtes cet été car des travaux sont prévus à Urville-Nacqueville. Des activités seront organisées à Gréville-Hague.

#### 5-9) COMMISSION EDUCATION

La commission travaille sur le sujet des RPI. La réponse au questionnaire envoyé aux familles devrait parvenir pour fin mai 2019.

#### 5-10) CUISINE CENTRALE

Trois visites ont été réalisées avec la commission. L'ouverture est prévue en 2024.

#### 5-11) SALLE DES FETES

Il est nécessaire de changer les gonds de la porte arrière scène antipanique.

#### 5-12) ELECTIONS EUROPEENES LE 26 MAI 2019

Lors du prochain Conseil communal, la composition du Bureau de vote sera évoquée.

#### 5-13) LE PESL - PROJET EDUCATIF SOCIAL LOCAL

Suite à la réunion PESL organisée le 25 février par la Commune de La Hague, Serge Lesventes propose de monter une association locale pour défendre le patrimoine de Gréville-Hague, sous forme d'initiative locale, pour faire le lien avec la population après 2020, avec si possible un relais dans chaque hameau.

#### 5-14) PROJET « AMBITION COMMUNE »

Yveline Druetz, Maire de la commune de La Hague, viendra le 26 mars 2019 à 20h30 au Clos Millet pour présenter le projet « Ambition commune » auprès des Grévillais, sous la forme d'un bilan des deux années écoulées et des perspectives pour l'année qui reste. Un temps d'échange est prévu pour recueillir les attentes et les propositions de chacun.